

Conditions Générales de Vente du logiciel 4teens

L'accès au logiciel 4teens par le Client entraîne l'acceptation expresse et sans réserve par celui-ci des présentes Conditions Générales et exclut l'application de toutes dispositions différentes ou contraires.

4teens se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des commandes reçues par 4teens, qu'elles émanent de professionnels, de commerçants, de sociétés ou de particuliers.

Les Conditions Générales de Ventes décrites ci-après s'appliquent également aux périodes d'utilisation gratuites, éventuellement accordées par 4teens à ses prospects pour leur permettre de se familiariser avec les Services de 4teens.

Les dispositions des présentes Conditions Générales de Ventes s'appliquent entre 4teens et le Client quel qu'ait été le canal de vente.

Définitions

Article 1

Les termes suivants ont, dans les présentes, la signification qui leur est donnée sauf stipulation contraire.

Administrateur(s) d'un Client : représentant(s) du Client pour 4teens ou la société propriétaire de la marque 4teens.

CGV : les présentes Conditions Générales de Vente.

Client : toute personne morale ou physique s'étant inscrite à titre onéreux ou gratuit pour utiliser 4teens dans le respect des CGV.

Contrat : désigne l'ensemble contractuel constitué par l'ouverture d'un Scope en vue de l'utilisation de 4teens et son acceptation des présentes CGV.

Cookie : ensemble d'informations créées et stockées dans un petit fichier par un serveur sur un ordinateur qui se connecte à ce serveur. Ces informations peuvent être relues et modifiées par ce même serveur lors d'une connexion ultérieure.

Datacenter : site physique sur lequel se trouve regroupés les serveurs de 4teens.

Serveur Principal : Serveur sur lequel le Client se connecte par défaut.

Serveur de Secours : Serveur sur lequel le Client se connecte quand le serveur Principal est indisponible et qui contient la copie des données du Serveur Principal.

Identifiant : conjonction du « code utilisateur » et du « mot de passe » nécessaire à un Utilisateur pour se connecter à 4teens. Deux Utilisateurs ou plus ne peuvent utiliser le même Identifiant pour se connecter simultanément.

Mot de passe : il est associé au code utilisateur et est nécessaire lors de la connexion.

Navigateur : logiciel utilisé pour naviguer sur les réseaux informatiques et leurs bases de données et plus particulièrement sur Internet.

Portail 4teens : site Internet de 4teens présentant 4teens

Solution 4teens : ensemble des logiciels, services et traitements proposés par 4teens utilisables par le Client.

Utilisateur : désigne nominativement une personne physique utilisant 4teens grâce à un Identifiant.

Objet des Services et Traitements

Article 2

4teens met à la disposition de ses Clients un service payant d'accès à 4teens fonctionnant à l'aide de la technologie Internet et accessibles par cette technologie.

4teens a été conçue en prenant en compte la protection et la sécurité des données dès sa conception.

Le Client doit donc se connecter à Internet puis au site hébergeant 4teens pour utiliser 4teens.

4teens peut être modifié en fonction des améliorations ou des mises à jour apportées sans information préalable du Client.

Accès au logiciel 4teens

Article 3

4teens comporte :

Une partie applicative :

L'engagement de 4teens revêt le caractère d'une obligation de moyens, 4teens s'engage à limiter au maximum, en temps et en nombre les interruptions temporaires de 4teens nécessaires à la maintenance ou amélioration.

Il appartient donc au Client de se prémunir contre ces interruptions temporaires. 4teens ne pourra être rendue responsable des dommages subis par le Client suite à l'indisponibilité du 4teens.

Une partie de service (Formation et support utilisateurs) :

Ces services sont accessibles de 9H à 18H du lundi au vendredi, hors jours fériés. Ces services ne portent que sur 4teens et ne concernent aucune autre application installée sur les postes de travail du Client ni sur sa connexion à Internet.

Durée du contrat

Article 4

Le Contrat prend effet le jour de la première utilisation de 4teens par le Client soit le 1^{er} jour de la période d'essai gratuit de 30 jours. En fonction du choix par le client de la formule annuelle ou mensuelle, le contrat a une durée de 1 mois calendaire ou 1 an à compter de sa date de souscription. Le renouvellement se fait par tacite reconduction.

Résiliation du contrat

Article 5

Le Contrat peut être dénoncé à tout moment par le Client ou en adressant un courriel à l'adresse services@4teens.fr.

Les données du Client seront conservées 12 mois afin de faciliter un éventuel réabonnement, puis détruites sans préavis. Aucune utilisation ne sera faite par 4teens de ces données et le client pourra sur simple demande par mail exiger leur destruction immédiate.

4teens se réserve le droit de résilier le contrat sur simple envoi d'un courriel au client.

Résiliation du Contrat à l'initiative du Client

Le Contrat peut être dénoncé à tout moment par le Client en adressant un courriel à l'adresse services@4teens.fr ou en utilisant l'option « me désabonner sur l'application ».

Les données du Client seront conservées 12 mois afin de faciliter un éventuel réabonnement, puis détruites sans préavis. Aucune utilisation ne sera faite par 4teens de ces données et le client pourra sur simple demande par mail exiger leur destruction immédiate.

Aucune somme ne sera restituée au Client en cas d'abonnement mensuel. Il continuera d'avoir accès aux Logiciels pour la période restant à courir de son Contrat et déjà réglée par lui. Aucune somme ne sera restituée au Client en cas d'abonnement Annuel, le client ayant pu constater par lui-même l'efficacité de 4teens pendant les 30 jours d'utilisation gratuite. Il continuera d'avoir accès aux Logiciels pour la période restant à courir de son Contrat et déjà réglée par lui, cet abonnement ne sera pas renouvelé à la prochaine échéance.

Résiliation du Contrat à l'initiative de 4teens pour non-paiement d'une facture

Dans le cas de rejet de règlement d'une quelconque somme due par le client, 4teens peut considérer que le contrat a été résilié à la date d'exigibilité de la créance. Les sommes dues restent néanmoins exigibles et 4teens peut mettre un terme à la fourniture du service sans qu'il soit possible pour le client d'invoquer un quelconque préjudice.

Les données du Client seront conservées 6 mois afin de faciliter un éventuel réabonnement, puis détruites sans préavis.

Résiliation du Contrat à l'initiative de 4teens pour un autre motif

4teens pourra, de plein droit, résilier le Contrat à tout moment en cas de non-respect par le Client de ses obligations et ceci sans aucune formalité judiciaire.

Dans ce cas, le Client concerné sera prévenu par simple courriel et aura accès au service pendant une durée maximale équivalente à son dernier paiement (annuel ou mensuel)

Suspension d'accès

Article 6

4teens se réserve le droit en cas de non-paiement par le Client de l'une des échéances contractuelles, ou en cas de non-respect de l'une quelconque des clauses figurant aux présentes CGV, de suspendre l'accès à ses Services jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Confidentialité

Article 7

Confidentialité des Identifiants.

4teens n'a pas accès aux mots de passe protégeant les Identifiants du Client.

Les Identifiants sont strictement personnels et confidentiels. Le Client s'engage à les garder secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Leur transmission à des tiers, par le Client, se fait sous son entière responsabilité.

Tout usage des Identifiants se fait sous l'entière responsabilité du Client.

En cas de perte ou de vol de l'un de ses Identifiants un Administrateur du Client doit en avvertir au plus vite 4teens par courriel à l'adresse Services@4teens.fr, qui procédera à la mise à blanc du mot de passe. L'utilisateur devra alors créer un nouveau mot de passe.

Le mot de passe choisi par le Client devra respecter des exigences de complexité.

Confidentialité des informations.

Seul un administrateur 4teens est habilité à travailler sur les données pour des besoins bien définis : maintenance et mise à jour, résolutions.

De manière expresse, 4teens stipule que toute information gérée et stockée pour le compte de son Client est considérée par elle comme confidentielle.

Toute communication d'informations effectuée par chacune des parties est par principe également considérée comme confidentielle.

4teens est tenue de préserver le caractère confidentiel desdites informations en prenant au moins les mêmes dispositions que celles qu'elle prend habituellement pour protéger ses propres informations confidentielles.

4teens devra faire respecter à l'ensemble de son personnel, quel que soit son statut, la même obligation de secret et de confidentialité pour l'ensemble des informations visées ci-dessus.

4teens s'engage à ce que les personnes habilitées à accéder aux données des clients reçoivent une formation préalable sur la protection des données.

4teens se réserve le droit d'enregistrer les communications téléphoniques échangées entre ses collaborateurs et le Client. Ces enregistrements ne sont utilisés que pour des besoins de formation et de contrôle de la qualité des services.

4teens ne pourra divulguer les informations confidentielles que si cette divulgation était exigée par une décision judiciaire.

Les dispositions de cette clause de confidentialité demeureront en vigueur pendant toute la durée du Contrat.

Protection des données

Article 8

Les données appartenant au Client et hébergées en France sur les serveurs de Usefonly (Société mère de 4teens) sont et demeurent la propriété du Client.

4teens s'engage à n'effectuer, en dehors des nécessités techniques, aucune copie des données et à n'en faire aucune utilisation autre que celles prévues pour l'exécution des présentes CGV.

4teens peut faire appel à d'autres sous-traitants pour intervenir ponctuellement sur le traitement des données (Destruction de supports de données usagés, restauration de données sur supports endommagés, changement de supports, installations et maintenance sur nos serveurs). 4teens s'assure de la qualification de ses sous-traitants et du strict respect par ces derniers de la protection et de la confidentialité des données.

Obligations du Client

Article 9

Le Client est seul et entier responsable des données renseignées dans. Le Client est conscient que les données qui circulent sur Internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété. Le Client est donc seul responsable de l'usage des données qu'il diffuse et qu'il consulte au travers du 4teens.

Le Client est seul responsable des services souscrits, du contenu des informations et des fichiers transmis, diffusés ou collectés, de leur exploitation et de leur mise à jour.

Le Client s'engage à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle ou industrielle tels que droits d'auteur, droits sur les brevets, dessins et modèles ou sur les marques.

Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus, et notamment tout contenu diffusé susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale entraînera le droit pour 4teens d'interrompre sans délai l'utilisation de 4teens par le Client et de résilier immédiatement et de plein droit le Contrat, sans préjudice de tout dommages-intérêts auxquels 4teens pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client s'engage à payer les sommes restantes dues au jour de la résiliation, déduction faite des sommes déjà facturées et encaissées.

Le Client garantit 4teens de toute action en revendications de tiers, liée au contenu des informations transmises, diffusées, reproduites notamment celles résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété lié à un brevet, à une marque, à des dessins et modèles, à des droits d'auteur ou celles résultant d'un acte de concurrence déloyale ou parasitaire ou d'une atteinte à l'ordre public, aux règles déontologiques régissant Internet, aux bonnes mœurs, au respect de la vie privée (droit à l'image, secret de la correspondance...) ou aux dispositions du Code Pénal.

Le Client s'engage à adopter, en toute circonstance, un comportement correct et respectueux envers l'ensemble des collaborateurs de 4teens.

Obligations 4teens

Article 10

Accès à la partie applicative du 4teens

L'obligation souscrite par 4teens en tant que sous-traitant est une obligation de moyen.

Dans ce cadre, elle s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession.

4teens s'efforcera d'offrir un accès 24 heures sur 24, tous les jours de l'année sauf en cas de force majeure, telle qu'elle est définie à l'article intitulé « Force Majeure » ci-après, en cas de pannes, de défaillances du Datacenter ou des serveurs, d'interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des Services comme des matériels.

En cas de montée en charge trop rapide, 4teens peut être tributaire des délais de livraison des constructeurs de matériels ou d'installation des lignes Internet.

Interruption pour mises à jour légères

Les interruptions de service pour mettre à jour les logiciels et les structures des bases de données peuvent être effectuées tous les jours à partir de 22 heures. Ce type de mise à jour n'entraîne une interruption de service qu'exceptionnellement. 4teens s'engage dans ce cas, à prévenir par courriel l'ensemble des utilisateurs concernés, au moins 48H à l'avance.

Interruption pour mises à jour importante

Les interruptions de service pour les mises à jour importantes (par exemple : installation d'un nouveau logiciel, mise en place d'une nouvelle version comprenant des modifications importantes sur la base de données, etc.) ont lieu à partir de 22 heures.

Ce type de mises à jour peut entraîner une interruption de service. 4teens s'engage à prévenir par courriel l'ensemble des utilisateurs concernés, au moins 48H à l'avance.

Interruption d'urgence

En cas d'absolue nécessité, 4teens se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique de maintenance ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement de ses Services et ce quelle que soit l'heure et la durée de l'intervention.

Sauvegardes

4teens s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection matérielle des données et programmes.

Garantie de 4teens

Article 11

Tout incident d'accès au service doit être signalé par le client ou détecté directement par 4teens. Dès que l'incident est confirmé, 4teens l'enregistre dans son système de gestion des incidents.

4teens ne délivre aucune autre garantie expresse, implicite, légale ou autre sur la performance ou les résultats des informations qu'elle diffuse ou les services qu'elle propose.

Les informations diffusées par 4teens n'ont aucun caractère de conseil.

4teens est réputé être mis à la disposition du Client « en l'état » sans faire l'objet de mesures d'adaptations spécifiques. Il s'apparente à un progiciel standard qui ne saurait répondre à tous les besoins spécifiques du Client. Il appartient donc au Client de vérifier l'adéquation de 4teens avec ses besoins et de prendre toutes les précautions nécessaires.

Responsabilité de 4teens

Article 12

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble de ses obligations et plus généralement de toutes les conditions relatives à l'utilisation de 4teens proposé par 4teens.

En aucune circonstance 4teens ne pourra être tenue pour responsable de manière directe ou indirecte d'un quelconque préjudice causé au Client ou à un tiers du fait de l'utilisation de 4teens et ce, quelle qu'en soit la cause.

De la même manière, 4teens ne pourra être tenue pour responsable de manière directe ou indirecte d'un quelconque préjudice causé au Client ou à un tiers du fait de la non-disponibilité ou d'un dysfonctionnement de 4teens et ce, quelles qu'en soient la cause et la durée.

4teens ne prend donc pas en charge l'indemnisation des préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels causés par l'utilisation du 4teens.

Les Clients et Utilisateurs de 4teens renoncent à tout recours contre 4teens, ses sous-traitants et ses partenaires.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de 4teens serait engagée, la réparation du préjudice subi ne pourra excéder le montant de l'abonnement mensuel du Produit ou Service incriminé pour un Utilisateur.

La présente clause est considérée comme essentielle et déterminante par 4teens qui n'aurait pas contracté sans elle.

De plus, 4teens ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect, consécutif à l'utilisation des données accessibles par Internet.

Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégagera de l'obligation de payer tout montant dû à 4teens au titre de la souscription du Contrat.

4teens ne garantit pas que 4teens sera exempte d'anomalies ou d'erreurs, ni que celles-ci pourront être corrigées, ni que 4teens fonctionnera sans interruption ou panne, ni encore qu'il est compatible avec l'intégralité des matériels disponibles sur le marché des smartphones et tablettes.

Prix et facturation

Article 13

Les prix de 4teens sont indiqués dans l'option « Tarifs » du site 4teens. Toutefois 4teens se réserve le droit de réaliser des offres promotionnelles qui ne pourront être assimilées aux tarifs.

4teens émettra une facture mensuelle ou annuelle correspondant aux demandes du Client.

Le Client a la possibilité de régler ses factures selon les modes de règlement suivants :

Par carte bancaire, pour une facturation annuelle émise au début du contrat et tous les ans à la date anniversaire.

Par carte bancaire, pour une facturation mensuelle émise au début du contrat et tous les mois à la fin de validité du contrat précédent.

Les frais d'impayés seront refacturés aux Clients.

Le Client s'engage à informer 4teens de toute modification de ses coordonnées postales et bancaires ou de toute autre information nécessaire aux relations commerciales entre le Client et 4teens.

Tout désaccord du Client concernant la facturation devra être exprimé par email à services@4teens.fr dans un délai d'une semaine à compter de la date de facturation (soit dans un délai de 5 jours ouvrés après le paiement par le client). En l'absence de réclamation de ce type, le Client sera réputé avoir accepté la facturation.

Toutes les factures 4teens sont envoyées par courriel. Aucune facture 4teens n'est adressée par courrier.

4teens se réserve le droit de modifier ses tarifs une fois par an. Pour les Clients utilisateur de 4teens dont le tarif a été modifié, le nouveau tarif n'entrera en vigueur qu'à l'issue de la période initiale d'abonnement.

Référence

Article 14

Sauf convention contraire, 4teens pourra citer le nom du Client sur tout document, électronique ou autre, à titre de référence.

Force majeure

Article 15

La responsabilité de 4teens sera entièrement dérogée si l'inexécution de l'une ou l'autre ou de la totalité des obligations mises à sa charge et prévues par les présentes CGV, résultent d'un cas de force majeure.

Pour l'application des présentes CGV, la force majeure se définit comme un événement imprévisible et/ou inévitable et indépendant de la volonté de 4teens, telle qu'une défaillance du Datacenter, ou le non-fonctionnement de 4teens du à une impossibilité liée au fabricant du smartphone ou de la tablette.

Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à 4teens au titre du Contrat et des présentes CGV, est empêchée, limitée ou perturbée en raison d'un cas de force majeure, 4teens sera alors dispensée de l'exécution des obligations contractuelles considérées.

Dans ce cas, 4teens pourra demander la résiliation du présent contrat, sans être tenue à verser une quelconque indemnité, et en conservant le bénéfice des sommes dues à la date de la demande de résiliation.

En tout état de cause, la partie défaillante en raison d'un cas de force majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce cas de force majeure, et les obligations nées du présent contrat seront suspendues pendant toute la durée du cas de force majeure.

Généralités

Article 16

Le présent Contrat annule et remplace tout autre proposition ou accord antérieur relatif au même objet.

La nullité d'une des clauses du Contrat en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat de réalisation qui garderont leur plein effet et portée entre les soussignés.

Aucune disposition des présentes ne sera réputée avoir été écartée, complétée ou modifiée par l'un des soussignés sans un acte préalable écrit et signé par les responsables autorisés des soussignés sous la forme d'un avenant au présent Contrat, portant expressément décision d'écarter l'application d'une clause contractuelle, de la compléter ou de la modifier.

Le fait que 4teens ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des clauses du présent Contrat, et/ou d'un manquement par le Client à l'une quelconque de ses obligations contractuelles ne peut être interprété comme valant renonciation par 4teens à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites clauses ou obligations contractuelles.

Les notifications prévues en exécution des présentes devront être effectuées aux adresses où les parties déclarent élire domicile en leur siège social respectif.

Aucune disposition des présentes ne sera réputée avoir été écartée, complétée ou modifiée par l'un des soussignés sans un acte préalable, écrit et signé par les représentants légaux de 4teens et du Client, ou leurs mandataires autorisés.

Cet acte préalable, écrit et signé devra prendre la forme d'un avenant au présent Contrat, portant expressément décision d'écarter l'application d'une clause contractuelle, de la compléter ou de la modifier.

En conséquence, aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de 4teens, prévaloir contre les présentes Conditions Générales de Vente. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à 4teens, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Loi applicable et attribution de compétence

Article 17

Le présent Contrat est intégralement soumis à la loi française.

En cas de litige survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat, les soussignés s'efforceront de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice.

En cas de désaccord persistant sur l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat, compétence exclusive est attribuée aux Tribunaux de Marseille, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

Réclamations

Article 18

Toute réclamation et/ou contestation du Client à l'encontre de 4teens devra être formulée par le Client au plus tard un mois à compter de leur fait générateur, sous peine de déchéance.